



**RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada  
Service national de passation de marchés

**DEMANDE DE PROPOSITION (DDP)**

**MODIFICATION #6**

**Courriel de soumission :**

[pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca](mailto:pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de **25 mégaoctets**. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

**Proposition à : l'Agence Parcs Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Commentaires**

**Bureau de distribution**

Agence Parcs Canada  
Opérations des approvisionnements  
Cornwall, Ontario, K6H 6S2

Title-Sujet <b>Porte d'entrée de la Rouge : un centre pour l'accueil des visiteurs, l'apprentissage et la collectivité du Parc urbain national de la Rouge, Toronto (Ontario).</b>		
Solicitation No. - No. de l'invitation <b>5P201-20-0012/A</b>		Date: <b>4 septembre 2020</b>
GETS Reference No. – No de reference de SEAG <b>PW-20-00922458</b>		Client Ref. No. – No. de réf du client. n/a
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin :</b>		
at – à <b>14h00</b>	on – le <b>22 septembre 2020</b>	Time Zone - Fuseau horaire <b>EDT - HAE</b>
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b>		
<b>Sheldon Lalonde</b>		<b><u><a href="mailto:sheldon.lalonde@canada.ca">sheldon.lalonde@canada.ca</a></u></b>
Telephone No. - No de telephone		<b>(343) 585-3836</b>
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction :		
See Herein – Voir aux présentes		
<b>TO BE COMPLETED BY THE BIDDER À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE</b>		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Telephone No. - N° de téléphone:		
Facsimile No. - N° de télécopieur:		
Email – Courriel :		
Signature		Date

## DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP)

### MODIFICATION #6

#### OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION:

##### 1. Questions, réponses, clarifications :

- 1) Sachant que la portée géotechnique peut varier considérablement en fonction de l'emplacement et de la conception finale du site, l'APC envisagerait-elle de fixer une allocation pour l'ingénierie géotechnique afin que les soumissions soient équitables ?

Réponse : La version préliminaire du rapport géotechnique est jointe dans un fichier séparé. Afin de garantir un appel d'offres équitable, le consultant doit considérer que l'emplacement privilégié du bâtiment se trouve actuellement à proximité du forage BH20-11, entre le sentier Vista et la pente de la vallée. Le consultant doit préparer sa proposition sur la base des informations fournies.

- 2) La liste des sous-consultants à retenir par le consultant dans la section 1.6 comprend un ingénieur municipal. La section 1.6.1 indique que l'APC engagera un ingénieur municipal, avec lequel le consultant assurera la coordination. Pouvez-vous préciser si nous devons faire appel à un ingénieur municipal dans notre équipe pour cette proposition ?

Réponse : Oui, le consultant doit faire appel à un ingénieur municipal pour concevoir toute partie des raccordements aux services publics qui se trouvent sur le site du projet.

- 3) Pouvez-vous nous donner des précisions sur la portée des travaux de génie civil ? Plus précisément, étant donné qu'un ingénieur municipal fera partie de l'équipe, la portée du génie civil sera-t-elle limitée aux exigences de conception sur le site uniquement, tandis que l'ingénieur municipal s'occupera de l'infrastructure/des services publics municipaux selon les besoins ?

Réponse : Oui, le volet civil est limité aux exigences de conception sur le site.

- 4) Pouvez-vous fournir des précisions sur la portée des services requis pour la mise en service décrit au point 5.3.7 (page 26) ? Les consultants chargés de la mise en service doivent-ils identifier la superficie à prévoir pour les services de soutien ? Ou doivent-ils coordonner ces exigences avec l'architecte/ingénieur mécanicien/électricien ? Pouvez-vous également préciser ce qu'il faut entendre par "Définir les archives de vérification du projet (système de stockage et de récupération des données)" ?

Réponse : Veuillez consulter la modification #5, question 8.

- 5) L'objectif du projet étant d'obtenir le niveau Platine de LEED, pouvez-vous préciser si vous souhaitez une mise en service améliorée, option 1 et 2 ?

Réponse : Oui. Veuillez consulter la modification #5, question 7.

- 6) Qui fait partie du comité d'évaluation de l'APC ?

Réponse : Des professionnels ayant une compréhension, des connaissances et une expérience de projets comparables à celui-ci.

- 7) Existe-t-il des plans conceptuels de site ou des études préalables qui peuvent être partagés pour comprendre l'ampleur approximative de la portée du développement du site ? Plus précisément, la demande

de propositions décrit le centre d'accueil des visiteurs comme un bâtiment ou plus, avec des zones ombragées et des abris, une aire de pique-nique, une terrasse d'observation et un espace de rassemblement extérieur.

**Réponse : Le programme fonctionnel et les plans conceptuels du site doivent être élaborés dans le cadre du mandat du consultant. La demande de propositions décrit les composantes souhaitées du bâtiment et du site.**

- 8) En ce qui concerne le budget de construction, l'APC a-t-elle une idée de la proportion du coût de construction du bâtiment par rapport aux travaux sur le site, aux services et aux structures auxiliaires ?

**Réponse : Le budget de construction est actuellement fixé à 13 millions de dollars. La proportion du coût pour chaque élément peut varier en fonction des concepts développés dans le cadre de ce projet.**

- 9) Le projet est-il soumis à l'approbation de TRCA (Toronto and Region Conservation Authority) ?

**Réponse : Non, le projet n'est pas soumis à l'approbation de TRCA.**

- 10) Le projet est-il soumis à l'approbation du contrôle du plan de site (Site Plan Control approval - SPA) ?

**Réponse : Veuillez consulter la modification #5, question 9.**

- 11) Pouvez-vous clarifier les services demandés à la section 2.1 Expert-conseil, à savoir "Après l'attribution du contrat, fournir une prévision des coûts du projet par année financière du gouvernement, et mettre à jour cette prévision si nécessaire". Cela signifie-t-il une prévision des coûts de construction basée sur une estimation de l'escalade des coûts ?

**Réponse : Oui.**

- 12) Suite à la question et réponse n° 11 de la modification # 3, Parcs Canada peut-il partager l'étude de faisabilité réalisée pour les services municipaux ? Sinon, Parcs Canada peut-il préciser quels systèmes de services publics sur place devront être conçus par l'équipe du proposant retenu dans le cadre de ce projet ?

**Réponse : L'étude de faisabilité n'est pas encore terminée, mais les résultats préliminaires suggèrent que le projet nécessitera probablement un système septique sur place et un éventuel puits d'eau, car les raccordements municipaux aux installations sanitaires et à l'eau peuvent être difficiles. La géothermie et l'énergie solaire peuvent également être intégrées pour répondre aux objectifs de durabilité et leur conception fait partie de cette DDP.**

- 13) Dans la modification # 3, l'APC a clarifié le rôle de l'ingénieur en environnement. Le rôle tel que décrit dans la modification est axé sur les tâches de conception durable. Cela diffère de la définition typique de l'industrie d'un "ingénieur en environnement", qui est un ingénieur qui prend la responsabilité des évaluations environnementales, des enquêtes sur les matières dangereuses, du nettoyage de la contamination et d'autres questions de conformité avec la réglementation environnementale.

a. Nous demandons que le titre soit modifié en "Spécialiste de la conception durable". Les spécialistes de la conception durable sont souvent des ingénieurs, mais pas toujours. Nous demandons donc également que l'APC autorise différents types de professionnels, mais pas uniquement des ingénieurs.

b. <https://www.environmentalscience.org/career/environmental-engineer>

**Réponse : L'APC acceptera un professionnel équivalent pour remplir ce rôle.**

- 14) Est-ce que la période de questions-réponses, qui s'est tenue pendant la conférence des soumissionnaires le 17 août, a été enregistrée ? Dans l'affirmative, une copie de cet enregistrement ou une transcription pourrait-elle être fournie aux soumissionnaires potentiels ?

**Réponse : L'enregistrement est disponible ici :**

<https://drive.google.com/file/d/14VCMhEk6BnH0tqGHiZ7jGJkzplghDZxW/view?usp=sharing>

**15) Est-ce que l'APC peut confirmer le nombre d'ateliers de conception qui seront organisés avec les communautés du CCPN ? Un minimum de cinq ateliers de conception sera-t-il requis par communauté (pour un minimum de 50), ou un minimum de cinq ateliers de conception sera requis au total parmi toutes les communautés ? Le passage en question est le suivant :**

Un minimum de cinq (5) ateliers de conception intégrés en personne avec les communautés du CCPN. L'expert-conseil devra animer les ateliers dans les différentes communautés du CCPN. Neuf des dix nations sont situées dans le sud de l'Ontario, la dixième se trouvant dans la ville de Québec.

**Réponse : L'exigence est de prévoir un minimum de cinq ateliers de conception avec les communautés du CCPN.**

**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CETTE DEMANDE RESTENT LES MÊMES**